

Rencontres A4 en Limousin – du 12 au 18 février 2022

Synthèse du voyage & éléments de réflexion

I. Les envies des membres d'A4 et les objectifs du voyage

Les objectifs du voyage dans le Limousin ont été à la fois formulés en amont du voyage et pendant le voyage, au gré de l'organisation et des rencontres. Les envies des membres du voyage, de la même manière, avaient été exprimées en amont du voyage et ce sont affinées pendant le voyage, à la fois dans les rencontres et dans les discussions collectives au sein du groupe.

Les objectifs du voyage étaient notamment :

- de rencontrer des fermiers et fermières en mesure d'accueillir des membres d'A4 à l'avenir, dans des formats à inventer ;
- de rencontrer des associations pouvant à la fois transmettre leurs connaissances et leurs compétences et pouvant servir de points d'appui sur le territoire ;
- de soumettre aux personnes rencontrées sur le territoire les attentes/diagnostics d'A4 (accueil dans de bonnes conditions et enjeux de formation et de régularisation des situations notamment) afin de les affiner ;
- d'offrir un temps conséquent au groupe A4, et dans un contexte rural, afin de mieux se connaître et de déterminer les enjeux et les suites de l'association.

Les attentes des membres d'A4 combinent des attentes individuelles et des attentes collectives. Sur le plan individuel, nous pouvons notamment citer :

- L'envie de découvrir des territoires qui pourraient être des territoires d'accueil pour les membres
- L'envie, à terme, de se former à l'agriculture ou à l'artisanat en milieu rural ou de renforcer ses compétences dans ces domaines pour ceux qui disposent déjà d'une expérience
- L'envie de pouvoir partager, avec des gens du milieu rural, ses propres compétences et connaissances
- Mieux comprendre les objectifs de l'association, son fonctionnement et le rôle qu'on peut y jouer individuellement (et parvenir à mieux présenter l'association)
- L'envie d'améliorer la maîtrise du français
- Profiter de cette expérience et des expériences à venir comme « preuves administratives » d'activités
- Combiner une expérience jugée attractive à la campagne (voire, dans l'idéal, de pouvoir y gagner sa vie) avec la possibilité de régulariser sa situation
- L'envie de faire bénéficier de ses réseaux à l'association (de futures fermes accueillantes ou de futures partenaires) ou que ses réseaux bénéficient, à terme, de ce que pourra proposer A4 (de potentiels « futures membres » d'A4)
- L'envie de garder des traces (audio/vidéo) de cette expérience pour la partager et la promouvoir

Concernant les envies et objectifs collectifs, on peut notamment citer :

- L'envie de monter une association et une manière de s'organiser qui répondent aux 4 points clés auxquels l'association souhaite répondre pour ses membres : la formation, les opportunités de rémunérations et de preuves d'activité, l'aide administrative et l'accueil.
- L'envie, dans la réalisation de ces objectifs, de mettre en place une approche et une organisation qui place les membres d'A4 et les personnes/structures accueillantes dans une situation « d'égal à égal »
- L'envie de prouver à d'autres personnes dans la même situation que s'implanter à la campagne ou a minima s'y former est possible (les « traces » peuvent servir de points d'appui dans cette optique)
- L'envie, à termes, de monter une ferme collective pouvant servir : de lieu de formation, de lieu d'implantation. Un tel lieu pourrait même peut-être amener des ressources à l'association
- L'envie (notamment exprimée par Backo) de réfléchir « sur plusieurs espaces » (la France et les différents pays d'origine des membres d'A4) : l'expérience au sein d'A4 comme point d'appui (notamment à travers la formation et les rencontres) pour la mise en place d'un projet agri-rural dans son pays d'origine par exemple, afin d'éviter les décalages entre certaines expériences professionnelles en France (sécurité, bâtiment, etc.) et les besoins pour un projet dans son pays d'origine si on y retourne

II. Les difficultés que rencontrent les membres d'A4 pour découvrir ou s'installer à la campagne

Ces difficultés ont été évoquées et résumées lors de nombreuses discussions, nous pouvons notamment citer :

- le manque de connections sociales et de réseaux en milieu rural (un phénomène que les difficultés de maîtrise du français, pour ceux qui en ont, peuvent amplifier)
- les difficultés de mobilité en milieu rural
- des diplômes, pour ceux qui en ont, qui ne sont souvent pas reconnus en France
- la crainte de se retrouver « coincé » sur une ferme (voire de se retrouver dans une situation d'exploitation) dans le cas où les conditions d'accueil ne seraient pas idéales. Ce sentiment peut être accentué par le fait : que sa situation ne soit pas régularisée, qu'on ne puisse pas se déplacer et qu'on connaisse moins de gens/réseaux sur place, que le fermier ou la fermière accueillante puisse avoir des réticences à présenter la personne accueillie à cause du caractère « irrégulier » de la situation, etc.
- les difficultés à trouver une activité rémunératrice et donc à pouvoir répondre à ses propres besoins comme aux besoins de sa famille restée au pays
- les difficultés à « imaginer » aller à la campagne : pour de nombreuses personnes, cette option ne fait même pas partie de « l'univers des possibles »
- on peut se retrouver à « s'interdire » de penser à s'installer à la campagne (projet de long terme) lorsqu'on est soumis à des contraintes qui nous empêchent de nous projeter (situation irrégulière, faibles ressources financières, etc.)
- la crainte des contrôles et de la perception ou du « jugement » des gens en milieu rural (notamment parce qu'il y a moins de personnes étrangères en milieu rural et parce que la ville « offre » plus « d'anonymat »)

III. Quels partenariats/accueils potentiels dans le Limousin (et au-delà) ?

Le réseau (à l'échelle nationale) de compagnonnage « **Fourche et champ libre** » (issu du réseau « **Reclaim the Fields** ») :

- Réseau de fermes, sans statuts juridiques et mis en place de façon bénévole
- Se pose les questions d'accueils et de formation à la ferme en les combinant à d'autres réflexions transversales sur les diverses formes d'oppressions (sexistes, classistes, racistes, etc.)
- Propose des accueils sur le temps long avec un effort de transmission des savoirs (ce qui n'est pas toujours – voire rarement – le cas dans le woofing)

WWOOF France (et WWOOF régionaux) :

Propose d'aller dans des fermes en AB pour apprendre des choses et donner un coup de main en échange d'un logement et des repas. En France cela représente 2200 fermes, qui ont l'habitude d'accueillir. 20 000 personnes font du woofing chaque année, généralement quelques semaines, dans tous les domaines d'activité. Avec JRS, ils ont créé un programme qui s'appelle « woofing solidaire », avec des fermes qui adhèrent à la démarche, pour des personnes exilées, en Limousin, sur des séjours courts. Ils ont fait une centaine d'accueils via ce dispositif pour l'instant.

Il y a les difficultés liées au déplacement, donc soit l'association partenaire (comme JRS – cf ci-dessous) à des bénévoles qui assurent les transports, soit elle prend en charge le billet de train et c'est l'association qui paye la responsabilité civile le temps que la personne est dans la ferme.

Il y a bien entendu le problème de ne pas être rémunéré, mais cela reste une bonne manière d'apprendre, à côté d'une formation, et c'est une bonne manière de rencontrer des personnes, et c'est par ailleurs sans engagement, et c'est donc une bonne manière de découvrir. Le dispositif ne concerne que les réfugiés ou demandeurs d'asile.

JRS (Jesuit Refugee Service) :

Le programme « JRS ruralité » permet aux réfugiés/demandeurs d'asile de découvrir la campagne, de créer du lien avec des personnes locales et de découvrir la vie dans une ferme via le woofing ou l'accueil sur d'autres activités. JRS organise également des journées de groupe à la campagne avec des activités ou des randonnées. Les séjours sont limités à 5 jours car demandeurs d'asile ne peuvent pas sortir plus de 5 jours...

JRS développe un volet « insertion » pour des personnes qui, suite à un court séjour, souhaiterait s'installer à la campagne. Ils accompagnent 3 personnes en ce moment sur leur programme. Ce programme est en cours d'essai dans d'autres régions. Les personnes qui viennent peuvent venir d'autres régions, comme la région Île-de-France. Un tel dispositif pourrait « potentiellement » s'adresser également à des gens qui ont un autre titre de séjour, vie familiale ou visa de travail par exemple, mais le JRS limite son activité aux réfugiés et demandeurs d'asile.

A4 pourrait permettre à des gens de bénéficier du programme proposé par le JRS pour ceux que cela peut intéresser. Le JRS Limousin évoque même l'idée de réfléchir à des fonds

spécifiques pour un tel programme. La seule « limite », c'est le nombre de ferme inscrite dans le réseau Woof solidaire, en l'occurrence il y en a 7 : des fermes qui ont plus de temps, avec des gens qui ont une volonté d'échange.

La chargée de mission du JRS évoque également les associations **Batik** et **Madera**, qui travaillent également sur le lien entre réfugiés et campagne.

Batik a produit ce rapport sur l'insertion des réfugiés en milieu rural :

<http://batik-international.org/data/batik/media/Diagnostic-final.pdf>

La ferme de Lachaud (Elie et Natura) :

Ferme d'une centaine d'hectares, très centrée sur l'élevage (mais un potager collectif également), avec des prairies, des bois, des landes et tourbières, et une réflexion, dans la conduite du troupeau, sur les liens entre animaux et préservation des écosystèmes locaux.

Pour l'instant, la ferme rentre dans une phase de chantier, mais une des idées, à terme, est aussi d'être une ferme qui permet de tester une activité à la campagne (même si aujourd'hui c'est encore un peu difficile). Le problème sur leur ferme pour l'instant, c'est qu'ils ont très peu de ressources financières et ne pourraient pas salarier quelqu'un, mais certaines fermes à proximité, comme « **champ libre** », ont plus d'activité. Ils évoquent également un autre lieu : « **Guise** », un lieu qui a l'habitude de l'accueil.

Natura insiste sur le fait que si l'on souhaite s'installer, il y a également plein de questions administratives à gérer, ce qui demanderait qu'un collectif s'organise pour former ici et accompagner. Elle-même pourrait participer à faire des demandes de subventions car elles disposent d'une expérience dans ce domaine.

Ils précisent que du point de vue de la ferme, la formation est potentiellement une forme « d'investissement » et que s'ils forment quelqu'un sur le long terme, ils souhaiteraient qu'ils puissent revenir de temps en temps, pour remplacer quelqu'un par exemple, ce qui n'est possible que pour des gens qui ne connaissent pas la ferme. L'accueil doit se réfléchir dans toutes ses dimensions : réserver une chambre pour cela (ou fabriquer un cabanon A4 comme le proposait Elie), s'organiser pour former et accompagner localement, etc. Dans l'idéal il faudrait faire de la recherche de fonds pour que les gens soient payés pour se tester, si bien que le "test" serait gratuit pour les fermiers et fermières et pour les personnes qui se testent à l'activité. Il y a aussi les problématiques de transmission, dans d'autres secteurs ruraux, « **ambiance bois** » par exemple cherche souvent du monde pour des installations.

Jérôme et Béatrice Orvain :

La ferme de Jérôme Orvain

Paysan depuis 18 ans, et a travaillé 12 ans dans l'animation en milieu rural auparavant : réseau MRJC notamment (mise en place d'un pressoir collectif pour le jus de pomme, etc.), avec lequel il a également travaillé sur des échanges internationaux et des échanges ville-campagne, avec l'association « ébullition » sur l'île St-Denis par exemple. Des grand-mères sont venues en milieu rural et se sont retrouvées à expliquer à leurs petits-enfants certaines techniques culinaires qu'elles n'avaient pas l'occasion d'expliquer en ville.

Il s'est installé en 2004, avec sa femme, en tant qu'éleveurs de vaches limousines. Ils vendent la viande en vente directe. Ils ont ajouté un atelier d'élevage de cochons. Ils se sont associés avec d'autres gens à une époque, qui faisaient des chèvres et des œufs. Ils ont travaillé 6 ans ensemble, puis cela s'est transformé en deux fermes autonomes, mais cela leur a permis de pouvoir s'installer : ils n'avaient pas de famille agricole, donc ça leur a permis d'avoir un lieu pour démarrer et dorénavant ils ont leur propre ferme.

Sur la ferme, ils ont construit un bâtiment qui permet d'abriter les animaux mais qui est aussi conçu comme un outil pédagogique, où les gens peuvent donner à manger aux animaux par eux-mêmes : dans une ferme classique, cela se fait par tracteur, donc une personne lambda, en visite pour une journée, ne peut pas donner à manger aux animaux.

Dans l'agriculture, il y a effectivement des besoins en termes de travail, de présence humaine, mais l'économie de tout cela n'est pas simple. À titre d'exemple : ils sont locataires de leur ferme, et le bâtiment ainsi que les 70 hectares de terres représentent un loyer de 8000 euros par an, auquel il faut ajouter 3000 euros par an pour la maison. Sinon il faut acheter le foncier, ce qui implique des emprunts. Que ce soit une location ou qu'il s'agisse d'emprunts pour être propriétaire, il faut dégager un minimum de revenus pour couvrir ces charges, plus les charges courantes liées à l'activité agricole (essence pour le tracteur, matériel, etc.) et se payer pour vivre. Sur les charges liées à l'activité courante : Jérôme essaye d'être **le plus autonome en limitant les intrants**. Il fait des céréales pour nourrir les animaux, la paille lui permet de faire le fumier qui lui sert pour faire pousser les céréales, il récupère toutes les branches des arbres et il met les copeaux dans le fumier, etc. Il récupère également, dans les périodes sèches, les joncs qui poussent dans les zones humides, qu'il fauche et dont il se sert comme litière (les voisins ont mis 10 ans avant de commencer à faire la même chose !). Les années de grande sécheresse, il doit acheter du foin ou de la paille. Les six dernières années, avec les aléas du **changement climatique**, ils ont dû arrêter de produire des céréales et ils les achètent à d'autres, pour privilégier la production d'herbe et de foin, car les années sèches le foin est très cher (car il manque à tout le monde), et c'est généralement moins problématique d'acheter des céréales. Dans ces cas-là, il essaye toujours d'acheter chez un collègue, pour limiter les intermédiaires, en sachant que cela sera forcément un peu plus loin car le Limousin n'est pas une région de production de céréales.

Jérôme était tout seul au départ, puis 2 (avec sa femme, qui a aidé pour la vente directe notamment), puis 3 avec un salarié, puis 4 quand il est devenu élu pour le Conseil Régional et qu'ils avaient besoin d'une personne en plus pour les travaux de sa ferme, et puis le nombre de personnes est redescendu. Ils ont des facilités pour vivre car ils ont le logement et la nourriture de la ferme, mais les salaires sont assez faibles : il y a quelques années, ils étaient environ à 1100 euros/mois, mais les 3 dernières années c'était plutôt autour de 100 euros/mois. **S'il n'avait pas eu un poste d'élu, cela n'aurait peut-être pas été possible de maintenir la ferme.** Faire de la production, de la transformation et de la vente, c'est beaucoup de formation. Et parfois au bout de 10 ans, il y a une déstructuration des familles, car l'activité est très chronophage. Par ailleurs, il n'y a ni le revenu ni la reconnaissance extérieure pour que cela motive dans le temps. **Il y a donc deux aspects à prendre en compte : comment s'installer, et, concernant ceux qui sont déjà installés, comment leur permettre de bénéficier d'appui pour pérenniser leur ferme.**

Le parcours de Béatrice Orvain

Béatrice est partie en Italie avec son compagnon, Italien, qui était venu faire une expérience d'échange en France. Ils se sont installés dans un lieu où les deux autres associés étaient du secteur mais pas du monde agricole.

« Même dans son propre pays, on peut être des étrangers, on a vécu ça car nos parents venaient du Nord, et ils étaient des étrangers ici. En Italie, ça fait 22 ans que je suis là-bas, et je commence à faire partie du territoire. »

Ils ont fait une coopérative dans un secteur où ça n'était pas très connu, donc il a fallu qu'ils fassent leurs preuves pour réussir. Des amis ont aidé à cotiser, complété par des emprunts bancaires, de banques « éthiques », qui demandaient de forts soutiens sous formes de garanties des amis/parents, au cas où la coopérative s'effondre. La coopérative a les terrains et le bâtiment agricole qui a été créé. Ils sont tous salariés de la coopérative, sans liens de subordination. Ils peuvent ainsi se retirer plus facilement et d'autres peuvent continuer. Cette forme juridique n'existe pas en France. Ils font un élevage de chèvre, avec transformation en fromages et vente directe. Ils ont décidé de s'intégrer dans un territoire AOC (appellation d'origine contrôlée), avec un fromage déjà reconnu. Dans d'autres territoires, il faut plus « défendre » son produit. Il y a eu des hauts et des bas, ils sont passés de 3 à 4 puis 3, etc. Son compagnon s'est toujours passionné pour la traction animale, dans l'idée de voir des exploitations se monter avec moins de besoins financiers.

Ils ont collaboré avec une coopérative sociale (**coopérative Maramao**) qui s'est transformée en coopérative agricole, où ils ont mis en place une activité de maraîchage. Des personnes ont donné des terrains, avec une partie dédiée à l'accueil de réfugiés. La coopérative les accompagne au niveau social - permis, école, etc. Ils acquièrent ainsi une expérience agricole et il y a des fonds pour faire des stages. Un jeune sénégalais, Hassan, est resté chez eux. Cela lui a permis de s'insérer, mais ils n'étaient pas en mesure de lui donner un salaire très intéressant. De leur côté, cela faisait 20 ans qu'ils travaillaient et n'avaient pas pour autant un salaire normal... Mais Hassan avait la contrainte de devoir envoyer de l'argent à sa famille et de garder de l'argent pour se marier. Ce qui était important pour eux, à l'échelle de la ferme, c'était d'avoir un intermédiaire culturel dans le cadre de cet accueil, qui facilitait le dialogue.

Guillaume – fromager à la ferme collective de la Tournerie :

La Tournerie est une ferme collective rassemblant une dizaine de personnes, sans hiérarchie, ainsi que des gens salariés, pas forcément à temps plein, en appui aux travaux de la ferme. Terre de Liens a permis d'acheter la terre, car le prix de la terre est un blocage, ou mène à de forts endettements. Cela a permis de s'installer sans faire de gros emprunts. En contrepartie, les fermiers et fermières s'engagent sur un usage des terres respectueux de l'environnement. C'est une ferme originale, car il y a 8 activités pour une ferme d'une centaine d'hectares : du maraîchage, des chèvres et des vaches pour la production de lait, un atelier de transformation en fromages, des porcs pour la viande, des céréales pour le pain et la brasserie, des cultures de petits fruits et de champignons. Il y a aussi un projet de long terme avec des vergers. Donc beaucoup d'activités sur une surface assez modeste. Ils ont

une rémunération proche du SMIC avec environ 10 hectares par personne, ce qui est singulier dans le monde agricole. Avant il n'y avait qu'un couple, et l'épouse travaillait à l'extérieur, donc une seule personne vivait vraiment de l'activité sur ces 100 hectares.

Cela a mis du temps pour que cela soit économiquement viable et mettre en place les techniques qu'ils avaient apprises à l'échelle de la ferme. Les membres du collectif tournent. Par exemple, lui-même est arrivé il y a deux ans pour prendre la place du premier fromager. Le fait de travailler à 15 a demandé de mettre en place des outils de communication et des outils de prises de décisions collectives. Chacun des ateliers est attribué à 1 ou plusieurs personnes, ce qui permet d'avoir un peu d'autonomie à l'échelle de son atelier. Les décisions qui sont susceptibles d'avoir un fort impact sur le plan de l'économie générale de la ferme (par exemple un besoin en investissement) sont discutées tous ensemble, mais les autres décisions sont décidées en petit comité ou tout seul (à l'échelle de l'atelier). Il y a aussi une répartition de certaines tâches tournantes, comme la vente dans le magasin de la ferme. Ils vendent aussi dans des magasins de producteurs et sur des marchés. Le magasin de producteurs est un collectif de vente, avec une organisation en relai entre producteurs pour faire fonctionner le magasin.

Sur la ferme il y a aussi des événements : des concerts, des repas, car cela participe à la vie de la ferme. La ferme se veut ouverte vers l'extérieur, et cela permet de briser l'isolement. Leur organisation collective leur permet de dégager beaucoup de temps libre, qui leur permet de faire d'autres choses, comme accueillir du monde. Pour dégager ce temps libre, ils ont fait en sorte que le week-end, une personne puisse s'occuper de toute la ferme, si bien qu'ils disposent de 10 week-end libres sur 11 chacun, et ils arrivent à prendre 5 semaines de vacances chacun grâce à cette organisation collective. Concernant les salariés : il y a 4 équivalents temps plein payés au SMIC, 1200 euros net par mois. Certains sont à temps partiel. Et puis ils accueillent des gens qui font du woofing, où des gens aident les agriculteurs. Lui-même s'est formé de cette manière. En l'occurrence, il avait besoin de peu de ressources financières, et se déplaçait d'une ferme à une autre et a pu ainsi se confronter à la réalité du milieu agricole. Ils veulent continuer à avoir cette activité d'accueil car cela permet de belles rencontres, et c'est un bon moyen de se former pour les gens accueillis. Ils ont également accueilli des gens demandeurs d'asile, en lien avec le JRS. Ils étaient juste un peu frustrés par le fait que les gens, dans le cadre de ce dispositif avec le JRS, ne restaient pas longtemps sur la ferme, car ils préfèrent être dans une optique de transmission des savoirs, qu'un séjour trop court ne permet pas vraiment. Alitzel demande s'il est déjà arrivé qu'une personne restée quelques semaines, dans ce cadre-là, puisse ensuite bénéficier d'un petit contrat. Guillaume répond que non, car ils établissent rarement des contrats courts, à part pour des travaux, mais cela pourrait être imaginable.

En hiver, ils font généralement une pause concernant les accueils de personnes en woofing, car cela demande quand même de l'énergie. Cela leur permet également d'avoir une période pour se recentrer sur le collectif. Il y a des woofers de mars à septembre, chacun venant un mois en moyenne, sur le maraîchage, sur les mises-bas des chèvres, etc. Tous les ateliers ne sont pas organisés pour accueillir un woofier, car sur certains il n'y a pas assez de tâches à proposer. Les salariés vivent à l'extérieur de la ferme et les woofers sont logés sur la ferme, dans des caravanes chauffées et bien aménagées. Il y a également une « maison

commune » avec douches et cuisine. Chaque jour, une personne fait la cuisine pour tout le monde.

Les salaires versés ne viennent que des ventes de la ferme, les associés se versent tous un SMIC, mais qui ne correspond pas un SMIC horaire, car en réalité ils travaillent plus de 35H. Ils avaient fait une estimation de leurs horaires hebdomadaires et les avaient évalués à 45 heures par semaine. Les cogérants sont dans cette situation car ils ont des responsabilités particulières, mais les salariés sont au 35 heures.

« Chez Lafont » - Ferme de Jean-Matthieu, Fanny, Khalil (le fils adoptif de Jean-Matthieu et Fanny) et Lucile / Présence de Youssouf également, qui s'est installé à la campagne après avoir participé à un programme du JRS :

La ferme vient de se mettre en place, avec, à termes, une activité de maraîchage, des poules et la production de fruits. Une fois que les activités agricoles seront maîtrisées, ils souhaitent permettre à d'autres gens de tester ces activités.

En Charentes, avant de s'installer en agriculture, Jean-Matthieu et Fanny ont accueilli des personnes en exil. Ils estiment que quand les gens rencontrent concrètement des personnes en exil, cela leur permet de changer de perception à leur égard.

« Quand je parle avec mes voisins je leur dis "mais toi, tu connais Khalil", mais on me dit "ah oui, mais Khalil ça n'est pas pareil !" Donc on veut changer les idées qu'il y a dans la tête des gens à travers du concret, et on veut remettre des noms sur les gens pour sortir du « concept » de migrants. »

Ce n'est qu'un début de projet, et il y a des lieux qui les inspirent, comme Emmaüs Roya. Ils souhaitent mettre en place du woofing, des stages et des "séjours découvertes" qui ne sont pas dans des dispositifs d'insertion, car ils n'ont pas encore les capacités de faire des choses qui ont trop d'implications bureaucratiques. Ils n'envisagent donc pas de mettre en place un OACAS à ce stade, car cela demanderait une gestion administrative trop importante qu'ils ne peuvent pas assumer en démarrage d'activité. Mais ils pourraient considérer l'idée à terme. Ils évoquent le projet « La Terre en Partage » dans le coin, qui bénéficie de ce statut et a mis en place une activité de maraîchage. De leur côté, ils espèrent rester en lien avec l'association A4, et sont prêt à avoir un rôle de « base arrière » pour A4 lorsque c'est possible et que cela peut servir aux membres d'A4.

Idriss, en s'adressant à Khalil, revient sur les questions de racisme et les difficultés d'acceptation qu'il peut y avoir à la campagne, mais Khalil précise ne jamais avoir eu de problèmes de racisme. En l'occurrence, Khalil a peu de goût pour la ville et s'imaginer difficilement ailleurs qu'à la campagne. Khalil a eu cette initiative d'aller à la campagne en rencontrant les personnes de JRS. Quand il a su qu'il était envisageable de faire un séjour à la campagne, il a tout de suite voulu y aller.

« J'ai passé 10 jours chez Jean-Matthieu et Fanny, je suis revenu, et maintenant je suis leur fils et ce sont mes parents. »

Youssouf expose également son arrivé à Limoges, où il a vu un affichage du JRS et à décider de les rencontrer. Le JRS lui a permis d'aller à la campagne et il n'en est plus parti. Il a habité dans différentes familles ou différents lieux. Il se forme en maraîchage, a appris le français auprès de certaines personnes, raccommode et fabrique quelques vêtements ou sacs qu'il coud lui-même.

La Ferme de Christelle :

Christelle a une ferme de taille modeste. Elle a dû se « réinstaller » en 2015 après avoir quitté la ferme familiale, dans le même coin. Elle a démarré presque sans ressources, avec 10 vaches que des amis lui ont donné en échange de colis de veaux, si bien qu'elle a un troupeau composé de plein de vaches différentes. Elle a réussi, progressivement, à avoir un peu plus de terres et a maintenant un troupeau de 25 vaches, sur 40 hectares (dont 18 hectares qu'elle a en propriété, le reste en location). Elle ne fait que de la viande (donc pas de lait) qu'elle vend en colis, en vente direct. Son système de production est simple : ses vaches mangent de l'herbe à la belle saison et du foin le reste du temps, si bien qu'elle achète le moins de choses possibles à l'extérieur. Elle a également quelques poules, qui pondent tous les jours, ce qui lui permet « d'avoir du lien social » ou d'aller aux éco-gloutons (l'AMAP local) distribuer les œufs.

Elle essaye de travailler toute seule, mais depuis 2 ans elle a la maladie de Lyme, donc elle a parfois des difficultés à assurer son activité sur la ferme, si bien qu'elle fait parfois des petits contrats avec des gens pour l'aider dans certaines tâches. En agriculture, il existe des contrats simplifiés, comme pour les gens qui font des saisons. Les contrats qu'elle fait sont généralement des contrats de quelques heures seulement, de temps en temps. Mais elle pense que sur sa ferme « il y a du potentiel », et qu'il est envisageable de mettre en place de nouvelles choses, un nouvel atelier. Le problème principal selon elle, c'est que cela ne serait pas rémunérateur tout de suite. Cela pourrait être du maraîchage, des pommes, des petits fruits, du noisetier.

NB : pendant le voyage, Habid et Idriss, qui connaissent tous les deux très bien la ZAD de NDDL, sont revenus sur le fait que la ZAD représente également un lieu d'accueil potentiel de premier plan pour A4 : on y est facilement à l'aise, il y a la possibilité d'accéder à un logement et potentiellement à un bout de terrain pour se tester sur une activité, il y a la possibilité d'y apprendre le français et c'est un groupe qui accueille les gens en accord avec la philosophie d'A4, « d'égal à égal ».

IV. Quelques enseignements des rencontres dans le Limousin

Un de principaux constats qui a pu être fait pendant le voyage était que la plupart des personnes rencontrées étaient très enthousiastes sur l'initiative qui se mettait en place avec A4, souhaitent pouvoir participer à leur façon et accueillir sur leur ferme, mais ne pouvaient généralement pas proposer de rémunérations.

La filière agricole est donc effectivement en tension concernant la main d'œuvre, mais cette tension ne peut a priori que très rarement se traduire en contrat de travail sur le type de fermes visitées dans le cadre du séjour (fermes de taille modeste, individuelles ou

collectives, insérées dans les circuits courts, en agriculture biologique). Les possibilités d'embauche doivent donc être plus importantes au sein des fermes conventionnelles, où il est probable que dans de nombreux cas, l'accueil ne puisse pas se faire (ou difficilement) selon les critères d'accueil qu'a établi A4 (cf. questionnaire).

Pour ceux qui ne peuvent pas embaucher à plein temps mais qui seraient en mesure (aujourd'hui ou dans un futur proche) d'établir un contrat de travail à mi-temps, il faudrait peut-être imaginer qu'une autre activité professionnelle soit menée en "complément" pour rendre la possibilité de séjour à la campagne pérenne pour ceux qui ne peuvent pas se permettre de gagner un minimum de ressources pour en envoyer une partie à leur famille. Cela permettrait, à travers une activité double, de tout de même créer les conditions nécessaires pour se former dans le secteur agricole. Peut-être que pour certains, ou dans certaines conditions (par exemple s'il n'y a un salaire plus faible mais pas de frais de logements), un mi-temps serait acceptable. Il faudra s'adapter à chaque situation.

Pour la formation à proprement parler, certaines personnes avec lesquelles A4 est en contact sont contraintes par le travail et peuvent difficilement se libérer, mais certaines pourraient envisager des visites pendant leurs congés. Là encore, il faut adapter des solutions à tous les types de situations.

Pour des fermes plus classiques, potentiellement un peu moins prêtes à créer un environnement favorable à des personnes en situation d'exil, il est probable qu'ils exigent une formation en agriculture, d'avoir un permis et d'assumer les charges que pourra représenter le logement... On n'est donc potentiellement dans un tout autre contexte (outre le fait que les pratiques agricoles seront, a priori, moins en accord avec ce que souhaiterait promouvoir A4). Par ailleurs, si l'on se réfère au Limousin plus particulièrement, l'agriculture y embauche globalement assez peu de salariés, car ce sont beaucoup de petites structures, souvent familiales.

Les Fermes collectives, à l'image de la Tournerie, présentent un grand nombre d'avantages :

- il y a généralement une plus grande variété d'activités possibles
- les gens, grâce à l'organisation collective du travail, disposent de plus de temps à consacrer à l'accueil
- elles génèrent, pour certaines, plus de ressources et permettraient potentiellement de bénéficier d'un contrat de travail

Enfin, nous pouvons conclure sur le fait que le voyage a permis de mettre en position « d'enquêteurs » des personnes qui ne se retrouvent généralement pas dans cette position. À rebours de certaines démarches dont nous avons pu prendre connaissance, A4 cherche à faire en sorte que les personnes s'inscrivant dans la dynamique de l'association ne soient pas des « bénéficiaires » mais des acteurs/actrices de l'association, pouvant bénéficier de ce qu'A4 met en place mais en ayant participé aux choix en amont.

V. Comment répondre aux difficultés que peuvent rencontrer les membres d'A4 à la campagne : problématiques et esquisses de solutions

« Rassurer » l'accueillant comme la personne accueillie :

C'est l'idée du questionnaire (qui sera sûrement amené à s'affiner) : poser des questions, identifier les risques en amont, savoir sur quoi les gens s'engagent. Mais au-delà du questionnaire, rassurer les deux parties passera par une organisation sociale adaptée : ne travailler qu'avec des personnes déjà rencontrées (pour s'assurer du lien de confiance), aussi bien du côté des lieux d'accueil que du côté des personnes qui iront dans ces lieux. Du côté de la personne accueillie : ne pas se sentir « coincé » sur un lieu d'accueil si les choses se passent mal. Cela peut passer par : la possibilité d'avoir recours à une personne jouant le rôle de médiation si besoin ; la possibilité de changer d'endroits à travers le réseau de ferme accueillante (le fait d'avoir un lien avec un *réseau* de fermes potentielles et de mener des expériences à la campagne dans le cadre d'une association donne de la force de négociation, notamment dans le cas de liens salariés). Il est important de déterminer les responsabilités d'A4 dans le suivi de la relation (*question : ce lien, par des « référents », est-il assuré par des bénévoles ou des salariés au sein d'A4 ?*)

Permettre au fermier de saisir les enjeux de la personne accueillie :

La ou les personnes accueillant des membres d'A4 ne seront pas nécessairement au courant de la situation administrative de la personne accueillie et de tout ce que cela implique. Par exemple, elles ne connaîtront pas nécessairement le lien structurel qu'il peut y avoir entre rémunérations et possibilités de régularisation, etc. Toujours dans une optique d'avoir un accueil se déroulant dans les meilleures conditions, ces enjeux seront exposés en amont.

Creuser la piste des OACAS - **Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire** (à l'image du réseau Emmaüs) :

Les OACAS permette d'embaucher des gens sans papier dans un cadre sécurisé et le fait d'avoir fait partie de cette communauté permet une forme de régularisation.

Permettre les liens en dehors des liens de formation ou des liens professionnels :

Certaines choses se jouent en dehors de la ferme et de l'espace professionnel, Amine nous a exposé l'exemple d'un agriculteur qui a permis la régularisation d'une personne en situation irrégulière parce qu'il jouait au foot avec lui dans le village.

L'association doit faire le lien entre « une envie » de découvrir voire de s'installer à la campagne et des possibilités concrètes de la mettre en œuvre :

Identifier les blocages juridiques, matériels, sociaux, etc. qui rendent difficile la concrétisation de cette envie pour créer les conditions pour que cette découverte/installation puisse se faire ; « capitaliser » sur les expériences ayant déjà eu lieu et celles qui se feront ; etc.

NB : la « baisse des charges quotidiennes » que pourrait représenter une installation à la campagne pour certaines personnes ne correspond pas nécessairement à la réalité de personnes exilées : partage de l'habitat (et du loyer associé) pas nécessairement envisageable lorsqu'on ne dispose pas encore des réseaux pour partager son logement, coût de la mobilité, etc.

Prendre en compte les différences de situations des membres d'A4 et des propositions que peuvent fournir les lieux accueillants (pour favoriser la meilleure mise en lien) :

Chaque situation sera spécifique du côté des **membres d'A4** : possibilité ou non de se « libérer » ponctuellement de son travail, impératif (ou non) d'envoyer de l'argent à sa famille, situation régulière ou irrégulière sur le territoire, demande d'asile, etc. Comme nous avons pu le voir, de nombreux « dispositifs officiels » s'appliquent aux personnes bénéficiant d'un statut particulier (réfugié ou demandeurs d'asile notamment). Pour les personnes ne répondant pas à ces statuts et n'ayant pas réussi/essayé de régulariser leur situation, c'est le réseau de fermes/lieux/individus/collectifs et non pas les associations "cadrées" qui pourront répondre aux sollicitations (même si les associations pourront assurer des mises en lien de façon informelle). Sur la question de la régularisation des situations en territoire rurale : Lucile précisait qu'elle connaissait des gens qui avait pu obtenir des papiers, mais elle n'avait pas le sentiment que c'était nécessairement plus facile à la campagne que dans les territoires urbains. Jérôme Orvain évoquait l'idée de creuser, à un niveau plus législatif, l'idée de la mise en place d'un outil « entre le service civique et les statuts des personnes en migration » afin d'avoir un cadre juridique pour faciliter l'accueil sur les fermes.

De la même manière, **pour les fermes accueillantes**, il faudra déterminer ce qu'elles peuvent proposer : type d'hébergement, types d'activités, possibilités de formation et conditions, possibilités de salariat ou non, etc. Au regard des difficultés des petites structures agricoles à dégager des ressources financières, il pourrait être intéressant de creuser l'idée de mettre en place des dispositifs de financements pour la prise en charge financière de stages/emplois (ou premiers mois d'un emploi, avant que cela ne crée un emploi à terme).

Quel accompagnement pour des personnes qui souhaiteraient s'installer durablement à la campagne ?

Si, à terme, certains souhaitent s'installer à la campagne, voire faire une installation agricole au sens classique, de nombreuses questions administratives se poseront, il est important de pouvoir bénéficier d'accompagnement localement sur ces aspects, en lien avec des collectifs ou associations locales.

Intégrer la question de l'apprentissage du français comme un volet à part entière de l'association ? Développer, a minima, des partenariats pour répondre à cet enjeu ?

Quelle organisation pour A4 ?

Les débats/discussions lors du voyage ont mis en avant le besoin :

- D'avoir des choses écrites et formalisées
- De déterminer les modalités de décision
- De déterminer comment se fait l'inclusion de nouvelles personnes
- De bien déterminer les modes de communication / la fréquence des rencontres
- D'établir un bilan chaque année

Sur la gouvernance :

- s'assurer il y a une place prépondérante des personnes concernées par l'objectif d'A4
- mener les tâches par groupe (pour apprentissage mutuelle par exemple)
- être clair sur les modalités de prise de décision (et ce qui doit être décidé)
- doit-on avoir une place pour les personnes des lieux qui accueillent ?
- pour les personnes pouvant bénéficier de ce que propose A4 : à qui s'adresse-t-on prioritairement ? Des connaissances du groupe initial ?

Point d'attention : s'assurer, à mesure que l'association se structure, que l'organisation et les décisions centrales ne reposent pas sur les personnes les plus expérimentées, pour ne pas « perdre les gens en route », pour assurer la formation/transmission des savoirs en interne et pour s'assurer d'avoir des décisions collectives. Éviter « la prise de pouvoir par la technique » : la capacité à construire des dossiers de financement par exemple, peut donner des orientations à l'association sans que cette orientation soit bien discutée en amont (volume alloué, articulation de ce financement avec d'autres, etc.). Il est important que l'association garde « sa fibre », même dans 5 ou 10 ans.

Sur le plan du financement :

il y a une veille à mener sur les appels à projets susceptibles de financer des postes (mi-temps ou temps plein) et financer les voyages (et activités d'A4 de manière générale). Peut-être avoir recours aux emplois aidés, pour avoir un appui au financement des postes.

Plusieurs fonctions à imaginer dans ces postes :

- Faire des liens avec des fermes/lieux/entreprises et participer à la cartographie des potentiels lieux d'accueil
- Faire des liens avec des associations partenaires/relais à travers la France
- Faire le lien entre lieux et personnes accueillies
- Préparer les voyages/rencontres
- « Recherche & développement » : travail d'enquêtes auprès de réseaux de personnes en ville afin de saisir leur compréhension de la campagne, leurs freins pour y aller, leurs attentes, etc. Et faire également des enquêtes auprès de gens qui ont pu s'installer à la campagne.
- Documenter des « récits positifs » d'accueil
- Préparer les rencontres internes de l'association (prises de décisions, débats, etc.)
- Travailler sur le modèle économique de l'association et veille sur les financements
- Communiquer sur les activités de l'association (voyages collectifs, lieux d'accueil potentiels, récits d'expériences, etc.)
- Proposer des formations : l'association A4 peut elle-même proposer des temps de formation, par exemple sur les fours à pain, etc.

Projets de plus long terme :

Mettre en place une ferme A4 ?

Travailler sur la mise en place d'une ferme gérée par les membres d'A4 (lieu ? financement ? statut juridique ?)

Accompagner (ou créer les conditions de cet accompagnement) pour la mise en place de projets dans le pays d'origine de membres d'A4 ?

L'association doit-elle, à terme, appuyer ou du moins trouver les partenaires nécessaires pour appuyer la mise en place de projets de membres d'A4 (ayant éventuellement bénéficié d'une formation agricole/artisanale via A4) dans leur pays d'origine ?

Sur l'idée de mettre en œuvre un projet agricole dans son pays d'origine, Backo, à travers son expérience, nous précise « qu'avoir l'accès à des terres ne suffit pas »

=> Effectivement, les conditions de mise en place d'une agriculture locale en Afrique par exemple, ne sont pas évidentes. Soit certaines sont dédiées à des filières longues d'exportation, soit d'autres sont cultivées en famille pour la consommation familiale. La mise en place de filières locales ne sont pas simples à mettre en place, et peuvent vite subir la concurrence d'importations. Par ailleurs, Backo nous précise que l'accès à la formation, pour la mise en place de certaines techniques, n'est pas simple et potentiellement coûteuse. Enfin les politiques agricoles sont quasiment inexistantes, si bien qu'il est difficile de bénéficier d'appui aux investissements, etc.